



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

IDB.27/5

PBC.19/5

14 mars 2003

FRANÇAIS

ORIGINAL: ANGLAIS

Conseil du développement industriel

Vingt-septième session

Vienne, 26-28 août 2003

Point 4-i) de l'ordre du jour

Comité des programmes et des budgets

Dix-neuvième session

Vienne, 28-30 avril 2003

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Candidatures reçues pour la nomination au poste de commissaire aux comptes

Rapport du Directeur général

1. La Conférence générale, dans sa décision GC.9/Dec.16 a décidé de nommer le Vérificateur général des comptes de l'Afrique du Sud commissaire aux comptes pour une période courant du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2004.

2. Dans sa décision GC.6/Dec. 18, la Conférence priait le Directeur général d'inviter les États Membres à faire des propositions concernant la nomination d'un commissaire aux comptes et de les présenter au Comité des programmes et des budgets pour examen. Donnant

suite à cette décision, le Directeur général a adressé aux États Membres, le 20 janvier 2003, une note verbale les invitant à lui faire savoir avant le 19 février 2003 s'ils souhaitaient offrir les services d'un commissaire aux comptes, afin qu'il puisse porter ces propositions à l'attention du Comité des programmes et des budgets à sa dix-neuvième session, devant se tenir du 28 au 30 avril 2003.

3. Au 19 février 2003, les candidatures suivantes avaient été reçues:

M. Rafael Antonio Padilla Morales et
M. Juan B. Zamora, Jr.

M. Guillermo N. Carague

M. Shauket Fakie

M. Ubaldo Nieto de Alba

Membres du Bureau du Contrôleur général
du Panama

Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines

Vérificateur général des comptes d'Afrique
du Sud

Président de la Cour des comptes
d'Espagne

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

4. Tous les candidats ont rempli le formulaire standard de candidature au poste de commissaire aux comptes. Le Comité des programmes et des budgets sera saisi, pour examen, d'une compilation des réponses reçues, laquelle sera publiée sous la forme d'un document de conférence et distribuée avant le début de la session, dans le souci de faciliter la prise d'une décision.

5. Une note d'information en date du 25 février 2003 a été adressée aux missions permanentes, accompagnée d'une copie des communications concernant les candidatures, communications qui sont également reproduites en annexe au présent document.

MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ

6. Le Comité pourrait proposer au Conseil du développement industriel de recommander à la Conférence générale de nommer l'un des candidats Commissaire aux comptes pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2004. Le mandat du Commissaire est précisé à l'article XI (et annexe) du Règlement financier. Les frais de voyage et autres frais afférents aux activités du Commissaire sont imputés au budget ordinaire, des honoraires d'un montant fixe étant prévus à cette fin.

Annexe

COMMUNICATIONS CONCERNANT LES CANDIDATURES AU POSTE DE COMMISSAIRE AUX
COMPTES REÇUES AU 19 FÉVRIER 2003

**A. Communication concernant la candidature de
MM. Rafael Antonio Padilla Morales et Juan
B. Zamora, Jr., membres du Bureau
du Contrôleur général du Panama**

**B. Communication concernant la candidature de
M. Guillermo N. Carague, Président de la
Commission de vérification des comptes
des Philippines**

République du Panama Ministère
des relations extérieures
Panama 4, Panama

N° VN-PH-79-2003

RA/007/2003

NOTE VERBALE

La Direction générale aux organisations et conférences internationales du Ministère des relations extérieures de la République du Panama présente ses compliments au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de ce dernier, datée du 20 janvier 2003 (réf.: CU 2003/5), a l'honneur de présenter la candidature de MM. Rafael Antonio Padilla Morales et Juan B. Zamora, Jr., membres du Bureau du Contrôleur général du Panama, au poste de commissaire aux comptes pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2004.

On trouvera ci-joint les curriculum vitae des deux candidats et les formulaires de candidature dûment remplis.

La Direction générale aux organisations et conférences internationales du Ministère des relations extérieures de la République du Panama saisit l'occasion pour renouveler au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

Panama, le 18 février 2003

[Paraphe]

[Sceau de la Direction générale
aux organisations et conférences
internationales]

M. le Directeur général
de l'Organisation des Nations Unies pour le
développement industriel
Vienne

La Mission permanente de la République des Philippines présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de l'Organisation datée du 20 janvier 2003 (réf.: CU 2003/5), concernant la présentation de candidatures pour assurer les services de commissaire aux comptes pour la période biennale 2004-2005, a l'honneur de lui faire savoir que les Philippines proposent la candidature de la Commission de vérification des comptes des Philippines, présidée par M. Guillermo N. Carague. Cette nomination est approuvée par S. E. M. Blas F. Ople, Secrétaire du Département des affaires étrangères, une copie de cette approbation étant jointe à la présente. La Commission de vérification des comptes a adressé directement à l'Organisation les documents relatifs à cette candidature, dans les délais prescrits.

La Mission permanente de la République des Philippines saisit l'occasion pour renouveler à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

Vienne, le 19 février 2003

[Paraphe]

[Sceau de l'Ambassade des
Philippines à Vienne]

Département des affaires étrangères

Le 17 février 2003

S. E. M. Carlos Alfredo Magariños
Directeur général de l'Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel
Vienne (Autriche)

Excellence,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le
Gouvernement philippin propose la candidature de la
Commission de vérification des comptes des

Philippines pour assurer les services de commissaire aux comptes pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2004.

La conscience professionnelle et l'expérience de la Commission en matière de vérification des comptes sur les plans international et multilatéral seront fort utiles au regard de l'exécution efficace des tâches qui sont confiées à l'Organisation que vous dirigez. Je suis certain que celle-ci sera plus que satisfaite des travaux et des prestations des commissaires.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

[Signé]
Blas F. Ople
Secrétaire aux affaires étrangères

2330 Roxas Blvd., Pasay City Philippines
Tél.: 834-4000

**C. Communication concernant la candidature de
M. Shauket Fakie, Vérificateur général
des comptes d'Afrique du Sud**

**Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de
l'Organisation des Nations Unies et des
organisations internationales à Vienne**

Sandgasse 33
1190 Vienne
Téléphone: 320 64 93
Télécopie: 320 64 93 51
Courrier électronique: saembvie@aon.at
Site Web: www.southafrican-embassy.at

Réf.: ML/1/UNIDO/3
AMB/ems

Le 13 février 2003

La Mission permanente de l'Afrique du Sud présente ses compliments au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à sa note verbale de ce dernier datée du 20 janvier 2003 (réf.: CU 2003/5), a l'honneur de présenter la candidature du Vérificateur général des comptes d'Afrique du Sud, M. Shauket Fakie, pour un deuxième mandat de deux ans au poste de commissaire aux comptes, à compter du 1^{er} juillet 2004.

Cette nomination jouit de l'appui sans réserve du Ministère des affaires étrangères et du Gouvernement sud-africain, M. Fakie ayant fait la preuve qu'il est en mesure de prêter à l'Organisation des services de vérification externes d'excellente qualité et impartiaux. Le renouvellement du mandat de

M. Fakie sera d'un grand avantage pour l'Organisation, en ce que ce dernier pourra poursuivre certaines des initiatives qu'il a prises au cours de son premier mandat.

Le formulaire de candidature dûment rempli est joint à la présente pour examen par le Comité des programmes et des budgets à sa dix-neuvième session, en avril 2003.

La Mission permanente de l'Afrique du Sud saisit l'occasion pour renouveler au Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

[Paraphe]

[Sceau de l'Ambassade
d'Afrique du Sud à Vienne]

M. le Directeur général de
l'Organisation des Nations Unies pour le
développement industriel
B.P. 300
1400 Vienne

**D. Communication concernant la candidature de
M. Ubaldo Nieto de Alba, Président de la Cour
des comptes d'Espagne**

**Mission permanente d'Espagne
auprès des organisations internationales
à Vienne**

ONUDI/6/2003

La Mission permanente d'Espagne auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et, se référant à la note verbale de cette dernière datée du 20 janvier 2003 (réf.: CU 2003/5), a l'honneur de présenter la candidature de M. Ubaldo Nieto de Alba, Président de la Cour des comptes d'Espagne, au poste de commissaire aux comptes pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2004. La documentation requise est jointe à la présente.

M. Ubaldo Nieto de Alba, en sa qualité de Président de la Cour des comptes d'Espagne – institution supérieure en ce domaine et dont l'indépendance est garantie par la Constitution espagnole – a les plus hautes compétences, ainsi qu'une très grande expérience de la vérification des comptes d'organismes internationaux. Sous sa présidence, la Cour a notamment vérifié les comptes du programme Avion de combat européen (ACE) [Agence de gestion OTAN pour le développement, la

production et la logistique de l'avion de combat européen (NEFMA)], du Laboratoire européen de biologie moléculaire, de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et, depuis 1997, de l'Organisation européenne de recherche nucléaire (CERN).

Ses activités ont valu au Président un très grand prestige en Espagne et une renommée internationale bien méritée. Il occupe actuellement le poste de Secrétaire général de l'Organisation européenne des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, dont le Secrétariat permanent est sis dans les locaux de la Cour des comptes d'Espagne. La Cour est connue pour sa coopération avec les autres institutions supérieures nationales de vérification des comptes, et elle est membre aussi bien de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques que de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS).

La Cour des comptes d'Espagne coopère de longue date avec les pays en développement et les pays à économie en transition, en Amérique latine aussi bien que dans les pays d'Europe centrale et orientale, dans le but de consolider leurs systèmes nationaux de vérification des comptes.

Le Président mettrait au service de l'Organisation des connaissances spécialisées particulièrement adaptées aux besoins de cette dernière, dans la mesure où les principes de vérification qui sont ceux de la Cour des comptes d'Espagne sont strictement conformes aux normes internationales et aux principes établis, et qu'ils tiennent compte des pratiques optimales. Ceci convient tout

particulièrement pour établir un dialogue constructif avec l'organisme qui fait l'objet d'une vérification, comme le prescrit l'ONUDI, cette procédure étant celle que la Cour a retenue conformément aux normes espagnoles.

Le Président est en mesure d'offrir à l'Organisation une méthode de vérification hautement professionnelle et de première qualité sur le plan technique. Afin de s'acquitter de sa tâche, il tirerait parti des compétences d'une équipe de la plus grande valeur, spécialisée dans la vérification des comptes d'organismes internationaux et hautement performante.

Les activités que M. Ubaldo Nieto a menées en sa qualité de Président de la Cour des comptes le mettent dans une position idéale pour apporter à l'Organisation un concours dont elle pourra tirer parti. Sa candidature jouit de l'appui et de la confiance sans réserve du Gouvernement espagnol.

La Mission permanente d'Espagne saisit l'occasion pour renouveler à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel les assurances de sa très haute considération.

[Paraphe]

*[Sceau de la Mission permanente
d'Espagne auprès des organisations
internationales à Vienne]*

Vienne, le 18 février 2003

Organisation des Nations Unies
pour le développement industriel
Vienne